

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 SEPTEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 17 septembre 2018, à 17 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent. Le conseiller Serge Baron est absent.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION CP-18-185

Lumières de rues au DEL Fixture sur les poteaux d'Hydro-Québec

Considérant que le Conseil municipal désire faire l'essai de nouvelles lumières de rues au DEL dans les fixtures installées sur les poteaux d'Hydro-Québec;

Considérant que le remplacement des lumières conventionnelles par des lumières au DEL permettrait de réaliser des économies d'énergie et d'entretien;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel procède à des essais de lumières de rues au DEL dans les fixtures sur les poteaux d'Hydro-Québec.

ARÉNA

RECOMMANDATION CP-18-186

Employé étudiant Taux horaire

Considérant que le recrutement de salariés non syndiqués au Service des loisirs pour l'aréna s'est avéré très décevant alors que seulement trois (3) candidats ont répondu à l'appel;

Considérant que le Conseil municipal désire bonifier la rémunération des salariés non permanents au Service des loisirs affectés au Centre Récréatif Aussant pour favoriser l'embauche de nouveaux personnels étudiants;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'augmenter le taux horaire à 17,00 \$ de l'heure pour les salariés non syndiqués au Service des loisirs affectés au Centre Récréatif Aussant afin de favoriser l'embauche de nouveaux candidats.

RECOMMANDATION CP-18-187

Marché aux puces Les trésors de Taquine Demande de location du Centre Récréatif Aussant

Considérant qu'une demande de location bi-annuelle (à l'automne et au printemps) du Centre Récréatif Aussant, adressée par le Service aux Entreprises, pour la tenue du Marché aux puces Les trésors de Taquine, dont 20% des ventes sont versées au Carrefour Naissance Famille;

Considérant que le Conseil municipal est d'accord pour faire la location du Centre Récréatif Aussant afin de tenir ledit Marché aux puces bi-annuellement, selon l'horaire du Centre Récréatif Aussant, en mai et mi-août;

Considérant que le Conseil municipal aimerait signer une entente de plus d'une année pour ladite location si les dates de tenue conviennent au promoteur;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

D'autoriser la location du Centre Récréatif Aussant, au montant de 800 \$ taxes incluses par événement, pour la tenue du Marché aux puces Les trésors de Taquine, dont 20% des ventes sont versées au Carrefour Naissance Famille.

D'offrir aux responsables du Marché aux puces Les trésors de Taquine de prendre une entente de plusieurs années pour la tenue de l'activité du Marché aux Puces.

PARCS ET LOISIRS

RECOMMANDATION CP-18-188

Tournoi de golf de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel en partenariat avec le Club Lions Adoption du rapport de la 12^e Édition 2018 Orientation pour la 13^e Édition 2019

Considérant que les membres du Conseil désirent remercier la présidente d'honneur, l'encanteur et la responsable de l'animation ainsi que tous les commanditaires et participants pour la 12^e Édition du Tournoi de golf;

Considérant que les membres désirent adopter le rapport financier de cette 12^e Édition et procéder à la remise des chèques au mois d'octobre 2018 à l'Hôtel de Ville;

Considérant que les membres du Conseil désirent rééditer ledit tournoi de golf pour une 13^e Édition et réserver le terrain du Club de golf « Les Dunes » pour le vendredi 6 septembre 2019;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

D'adresser des sincères remerciements à la présidente d'honneur, Mme Nathalie LeMay, au Député, M. Louis Plamondon, pour son encan ainsi qu'à la conseillère, Mme Mélanie Gladu, pour l'animation de la soirée.

D'adresser également à tous les commanditaires, publicitaires et participants des sincères remerciements pour la 12^e Édition avec mention de la date de la prochaine édition du tournoi.

D'entériner le rapport des revenus/dépenses 2018 présentant un profit de 16 589,83 \$ et faire la remise des chèques jeudi le 18 octobre 2018 à l'Hôtel de Ville.

DE présenter la 13^e Édition de Tournoi de golf de la Ville, en partenariat avec le Club Lions, selon les mêmes modalités, le vendredi 6 septembre 2019 et de procéder à la réservation auprès du Club de golf « Les Dunes ».

REPRÉSENTATION

RECOMMANDATION CP-18-189

Représentation

En réponse aux invitations formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Légion Royale Canadienne - Jour du Souvenir : **couronne de fleurs**
- Fondation Hôtel-Dieu de Sorel - Soirée bénéfice annuelle: **aucun représentant**

SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ

RECOMMANDATION CP-18-190

Subvention, Cotisation, Publicité

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Azimut Diffusion - Aventure T - Subvention transport écolier : **810,00 \$**
- Fondation de l'Hôtel-Dieu de Sorel - Campagne Soirée bénéfice : **refusée**

AUTRES OBJETS

RECOMMANDATION CP-18-191

Demande de désignation à titre de célébrant pour un mariage civil ou une union civile

Considérant que les articles 366 et 521.3 (2) du Code civil du Québec permettent aux maires, aux membres des Conseils municipaux ou des Conseil d'arrondissements et aux fonctionnaires municipaux de demander au ministre de la Justice d'être désignés comme étant compétents pour célébrer des mariages;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel peut recevoir des demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles sur son territoire;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel que monsieur Vincent Deguise, Maire, soit désigné comme célébrant compétent sur son territoire;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

DE demander à la Ministre de la Justice de désigner monsieur Vincent Deguise, Maire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, comme célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur son territoire.

DE transmettre une copie de la présente résolution au Directeur de l'État Civil ainsi qu'à la Ministre de la Justice.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION CP-18-192

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.